

Présentation

La plupart des jeunes recherchent un premier emploi régulier après avoir terminé l'école. Aussi, le taux de chômage des jeunes récemment sortis de formation initiale est étroitement corrélé à la situation générale du marché du travail. En écho à la légère reprise de l'emploi salarié dans le secteur privé, le taux de chômage des cohortes récemment sorties de l'éducation initiale a cessé d'augmenter en 2005. Au cours des quatre années qui suivent la sortie de l'école, le taux de chômage s'élève en moyenne à 20 % au cours du premier semestre et à 19 % sur l'ensemble de l'année, comme en 2004 [2]. Le taux de chômage est plus élevé parmi les jeunes qui ont terminé leurs études initiales en 2004. 35 % des jeunes actifs sont au chômage au premier trimestre 2005 puis 25 % au trimestre suivant, ce qui donne un taux de chômage moyen de 30 % au premier semestre 2005, semblable à celui constaté début 2004 parmi les sortants d'études initiales de 2003.

Le risque de chômage dépend étroitement du niveau de diplôme. Parmi les jeunes qui ont terminé leurs études depuis un à quatre ans et sont économiquement actifs, 42 % des jeunes n'ayant aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet sont au chômage au premier semestre 2005, pour 21 % des diplômés des CAP, BEP et baccalauréats, et 11 % des diplômés de l'enseignement supérieur. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur diminue, relativement au premier semestre 2004.

Le niveau de diplôme surdétermine la catégorie professionnelle. 65 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont cadres, techniciens ou indépendants, en 2005, cinq ans environ après la fin de leurs études, contre 18 % des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire (CAP, BEP ou bacheliers), sans changement significatif par rapport à 2004, et 7 % seulement des jeunes moins diplômés.

Par ailleurs, un diplôme de science exacte, de technologie ou d'une spécialité professionnelle orientée vers l'industrie, confère un emploi plus qualifié et expose moins au chômage qu'un diplôme de niveau comparable de lettres, langues, économie ou d'une spécialité orientée vers le commerce ou les services [1].

Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine.

■ **La fin de la formation initiale** est la première interruption d'un parcours scolaire initié, en général, à la maternelle. Lorsque l'apprentissage est effectué dans la foulée de l'école, la fin de formation initiale d'un apprenti est la fin de son apprentissage.

■ **La situation professionnelle.** Les catégories de professions sont inspirées de la classification socioprofessionnelle de l'INSEE ; cependant, les enseignants ont été regroupés et les employés ont été distingués en fonction de la qualification de leur poste. Les professions "supérieures" désignent les cadres et les professions libérales, tandis que les professions "intermédiaires" regroupent les responsables "non cadres" (techniciens, infirmières, représentants de commerce, par exemple). Les employés "qualifiés" sont définis, ici, comme les employés civils (sans les agents de service de la fonction publique), les policiers et militaires, et les employés administratifs d'entreprise (sans les agents de sécurité).

Le tableau [1] porte sur les personnes, interrogées au cours de l'année 2005 (quatre trimestres), qui ont terminé leur formation initiale de 1998 à 2002, depuis trois à sept ans, soit environ cinq ans. Ces résultats n'ont pas été actualisés, les résultats des enquêtes 2006 sur l'emploi n'étant pas disponibles.

■ **Un "taux de chômage"** rapporte les chômeurs à la seule "population active", qui est composée des personnes en emploi, des chômeurs et du contingent (jusqu'en 2001), conformément aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT).

■ **Les effectifs de l'emploi salarié** sont estimés par la DARES, l'INSEE et l'UNEDIC sur les seules entreprises privées non agricoles.

→ Pour en savoir plus

Publications

- "Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005", INSEE Première, n° 1 070, INSEE, mars 2006.
- "Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 2001, CEREQ, 2^e trimestre 2005.
- "Conjoncture de l'emploi et du chômage au troisième trimestre 2005", Premières informations - Premières synthèses, n° 52.2, DARES, décembre 2005.
- "Évolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2005", Premières informations - Premières synthèses, n° 12.1, DARES, mars 2006.
- Économie et statistique, n° 378-379 (juillet 2005) et n° 388-389 (juin 2006), INSEE.

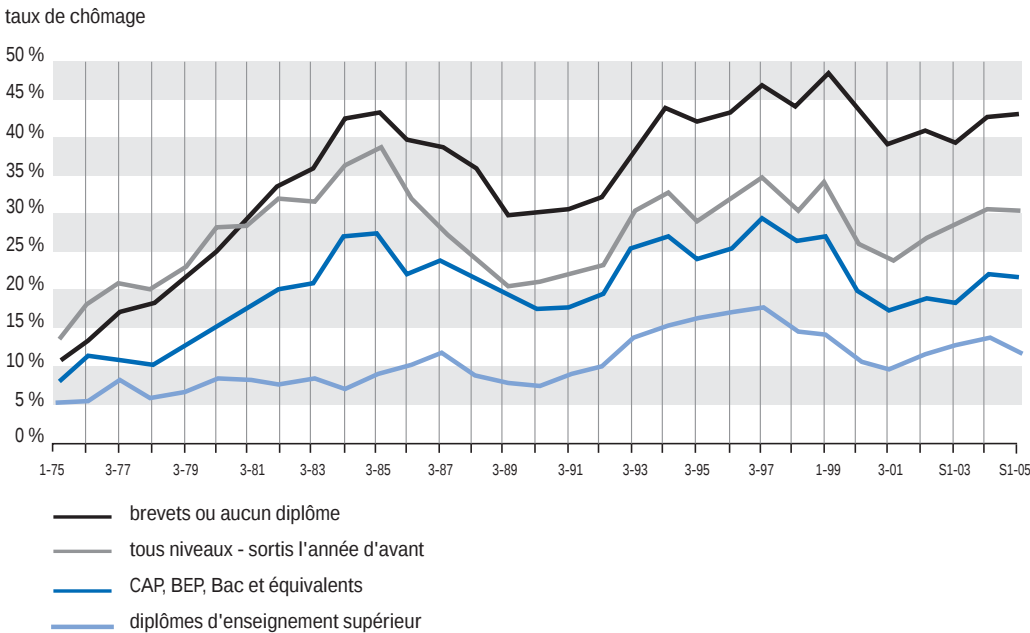
Sources : Publications citées.

[1] Situation professionnelle en 2005 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ cinq ans (%) (France métropolitaine)

	Chefs d'entreprise et professions supérieures	Enseignants	Agriculteurs, artisans, commerçants, prof. intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Au chômage	Sans activité d'ordre professionnel	Total
Licence au doctorat, diplômes d'Écoles, en sciences exactes et technologie	50	20	14	3	2	5	6	100
Licence au doctorat, diplômes d'Écoles de lettres, économie, et orientés vers le commerce et les services	32	16	21	10	5	7	9	100
DUT et BTS en sciences exactes et technologie	9	1	59	12	8	6	5	100
DUT et BTS orientés vers les services, diplômes paramédicaux et sociaux	5	0	46	27	10	6	6	100
Total diplômes d'enseignement supérieur	23	10	32	15	7	6	7	100
Baccalauréat, BEP et CAP en sciences exactes, technologie, et orientés vers l'industrie	2	0	16	42	23	11	6	100
Baccalauréat, BEP et CAP de lettres, économie, et orientés vers le commerce et les services	1	0	16	26	29	14	14	100
Total CAP, BEP, baccalauréats et équivalents	2	0	16	33	26	13	10	100
Total diplôme national du brevet et moins	1	0	6	17	28	27	21	100
Ensemble	11	4	21	23	18	12	11	100

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (moyenne des quatre trimestres).

[2] Taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études, en fonction du diplôme le plus élevé déclaré (1975 à 2005) (France métropolitaine)



Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (premier et deuxième trimestres depuis 2003).